



**CAPD du 10 octobre 2013**

## **Déclaration du SE-Unsa 34**

Madame la Directrice Académique,  
Mesdames, Messieurs,

Je n'interviendrai pas sur le dossier de la formation continue des enseignants, c'est le cœur de notre ordre du jour et le SE-Unsa 34 fera part de son analyse tout à l'heure.

Parmi tous les dossiers de cette rentrée 2013, 3 retiennent particulièrement l'attention de mon organisation : les remplacements, la mise en place des nouveaux rythmes et le temps de travail, de formation et de concertation des enseignants.

Concernant le remplacement, signaler tout d'abord les grandes difficultés dans lesquelles se sont trouvés les collègues et les écoles durant ces deux dernières semaines : très peu d'absences remplacées car très peu de remplaçants disponibles, mobilisés sur les remplacements des stagiaires. Pour un mois de rentrée, au moment où les classes doivent rapidement trouver les repères de fonctionnement, avec les moyennes par classe que nous connaissons, difficile de travailler dans la sérénité... Et nous n'en sommes qu'au début de l'année scolaire !

Devant les disparités, voire les surprises dans la gestion des remplacements du mercredi matin, et après lecture du projet de circulaire sur les modalités de remplacement durant cette année où cohabitent deux rythmes scolaires, le SE-Unsa 34 a émis des remarques, des revendications et des propositions.

Le SE-Unsa rappelle solennellement que l'astreinte n'existe pas dans notre profession !

Un nouveau projet nous a été adressé, améliorant le premier, en particulier dans ses références au volontariat. Depuis, plus rien. Il est urgent que les règles soient posées. Le SE-Unsa 34 est prêt à participer à toute discussion pour faire avancer ce dossier, en particulier sur la question du comptage des remplacements effectués.

Second dossier, les nouveaux rythmes. Alors que les médias montrent des communautés éducatives au bord de la crise, il est absolument nécessaire de dépasser les postures, ou de sortir de combats partisans à fort relents électoralistes, pour regarder objectivement les difficultés et chercher à les résoudre pour les écoles ayant démarré, comme pour toutes celles qui changeront de rythme en 2014.

Le SE-Unsa rappelle son attachement à ce que les élèves et en particulier les plus fragiles aient des semaines de classe qui comprennent cinq matinées plutôt que quatre. Il exige que de mauvaises conditions de mise en œuvre ne viennent pas anéantir ce bénéfice.

Le SE-Unsa rappelle le rôle de proposition des conseils d'école et demande que les DASEN rapprochent systématiquement conseils d'école et municipalités en cas de propositions différentes. Il ne peut y avoir de bonne organisation si elle n'est pas partagée.

Le SE-Unsa demande que les municipalités s'astreignent à réunir les familles sur l'organisation, les modalités d'inscription, les contenus, les passations de responsabilités entre temps scolaire et temps périscolaire. Pour la rentrée 2014, elles devront le faire en amont, puis à nouveau dans les premiers jours de septembre.

Le SE-Unsa demande que le recours à l'expertise des professionnels de l'animation et de la petite enfance pour l'élaboration des projets soit systématisé.

Le SE-Unsa 34 demande enfin la réunion du Comité départemental de suivi le plus rapidement possible pour effectuer les premiers constats et qu'on acte d'ores et déjà les moyens d'anticiper les difficultés pour que l'École vive une rentrée 2014 dans la sérénité dont elle a tant besoin.

Mener à bien le grand défi des nouveaux rythmes, participer activement à la réflexion sur les nouveaux programmes, rencontrer les parents, les élus locaux, monter les projets,...Il faut relâcher la pression sur les enseignants et les directeurs : l'institution doit chercher à libérer un maximum de temps pour que les

personnels puissent travailler correctement et sereinement. Le SE-Unsa demande la suppression des APC pour les directrices et directeurs, le retour des APC dans l'horaire obligatoire, l'organisation de la consultation sur les nouveaux programmes sur le temps de classe, comme cela s'est toujours fait, l'arrêt du report vers les 24 heures de toutes les actions nouvelles, l'organisation des réunions d'information syndicales sur le temps de classe.

Les enseignants ont besoin de temps pour mener à bien leur mission et accomplir les nécessaires évolutions de notre école publique.